



Les Échos de la Belle

JUIN 2021 - Numéro 3



FLEURISSEMENT
Biodiversité > p.14

INTERVIEW
Maison des Fromages
de Chèvre > p.20

AGENDA
Animations > p.31



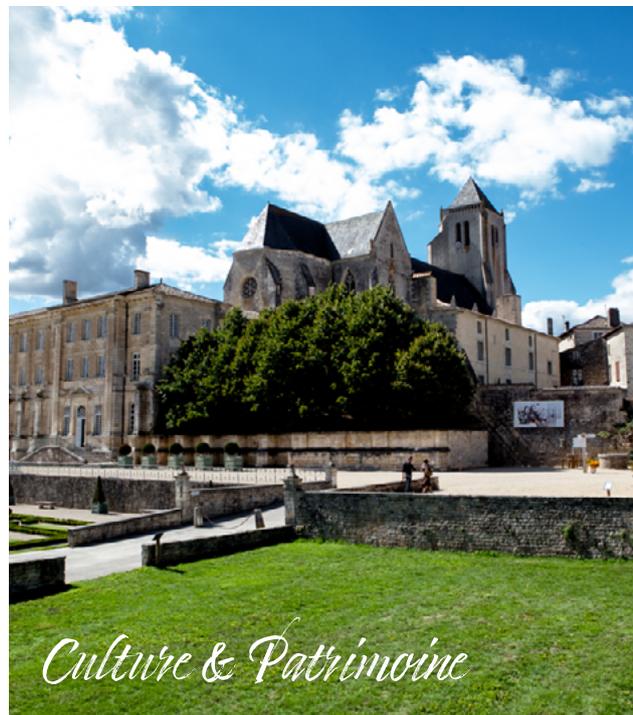
Sommaire

Édito du maire	3
Budget 2021	4
Actualités	6
Urbanisme & travaux	8
Jeu de mots croisés	13



Sport	16
Dossier sport	18
Interview : Maison des fromages de chèvres	20
Santé & Solidarité	22
Celles-sur-Belle & le numérique	24

26



Agenda	31
---------------------	-----------

32

Contact	32
----------------------	-----------

Édito du maire



Celloises et Cellois, comment allez vous ?
C'est une question que nous n'osons plus poser.

Trop de contraintes, de règles, d'interdits, nous sommes tous frustrés par cette période difficile. Afin d'être au plus près de vous, nous avons déployé de nouveaux moyens de communication comme notre appli CityAll et une permanence téléphonique assurée par un adjoint au maire chaque week-end. Nous sommes à votre écoute et nous nous appliquons à répondre à chaque demande reçue par écrit en mairie.

Cette année, de nouveaux services à la population vous accueillent : le bureau « France Services » dans l'annexe de la mairie, la résidence "jeunes" dans le bourg de Celles, la maison d'assistantes maternelles qui a accueilli ses premiers enfants début mai dans l'ancien logement de la trésorerie ainsi que le nouveau pôle Entour'Âge de l'Ehpad. D'autres services connaissent une amélioration comme les « restos du cœur » qui ont été relogés dans les anciens locaux de la poste.

Depuis les élections de mars 2020, nous n'avons pas pu nous rencontrer à cause de l'annulation ou du report des réunions, des inaugurations, des rencontres sportives, des animations et des visites.

Mais grâce à nos efforts collectifs (respect des règles sanitaires, vaccination), nous pouvons espérer la fin prochaine de cette situation. Nous sommes confiants et c'est pourquoi nous organisons la Fête de la musique le 21 juin, les animations des 13 et 14 juillet, les festivals de l'été à l'Abbaye Royale du 3 juillet au 27 août, la Fleur de Celles avec son marché aux plantes le 26 septembre. Nous continuons à soutenir toutes les associations dans leurs projets 2021.

L'activité économique de notre commune est dynamique, malgré la crise, des investissements sont faits et de nombreuses offres d'emploi sont régulièrement proposées par nos entreprises.

Une attention toute particulière pour nos agents municipaux (administratifs, techniciens) pour lesquels nous avons modernisé les outils de travail : mini pelle, remorque, tracteur et équipement informatique. Je les remercie pour le travail qu'ils fournissent toute l'année afin que nos projets se réalisent, pour que nos villages soient attractifs et beaux, des Ombrails à Saint-Rhue, en passant par La Proutée ou Viré.

Le conseil municipal et les commissions travaillent pour faire de nos villages, des lieux de vie agréables en mettant en place, par exemple, la gestion raisonnée de nos espaces verts. Cette démarche nouvelle permet de favoriser la biodiversité en effectuant des tontes adaptées et réalisées toutes les semaines ou beaucoup moins dans l'année en fonction de la localisation ou de l'usage. Ce changement, qui nous tient à cœur, ne sera peut-être pas toujours compris, mais c'est un engagement écologique nécessaire pour permettre le développement de la faune et de la flore dans notre environnement. Afin que chacun d'entre vous participe à cette initiative, nous vous offrons un paquet de semences de fleurs que vous pourrez semer dans votre jardin ou le long de votre maison. Nos villages n'en seront que plus beaux !

Restons prudents et espérons que cet été, nous pourrions renouer avec les festivités afin de partager des moments en famille et entre amis.

Avec toute l'équipe des élus, je vous souhaite d'aller bien. Prenez soin de vous.

Sylvie BRUNET,
Maire de Celles-sur-Belle

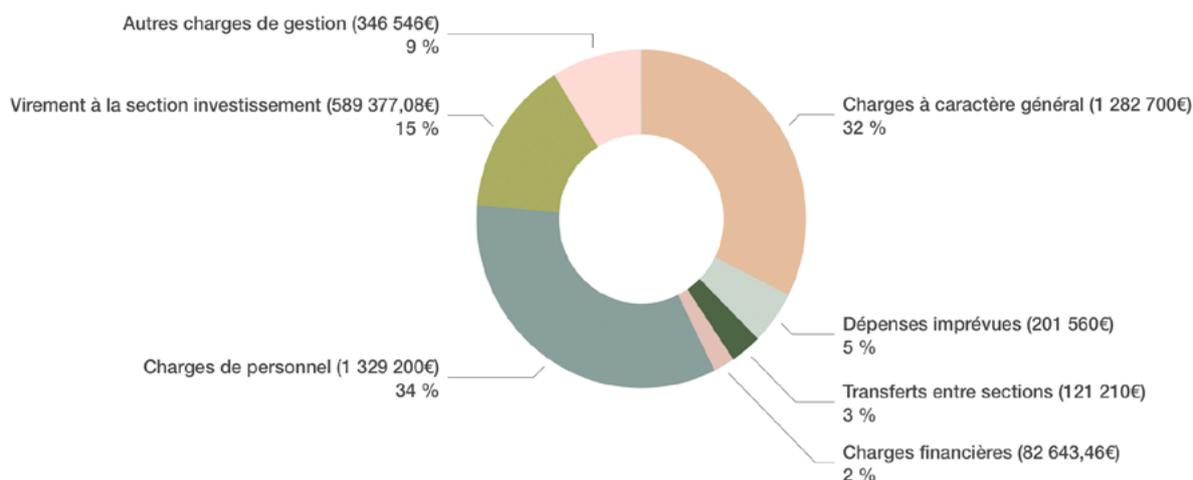
Budget prévisionnel communal

exercice 2021

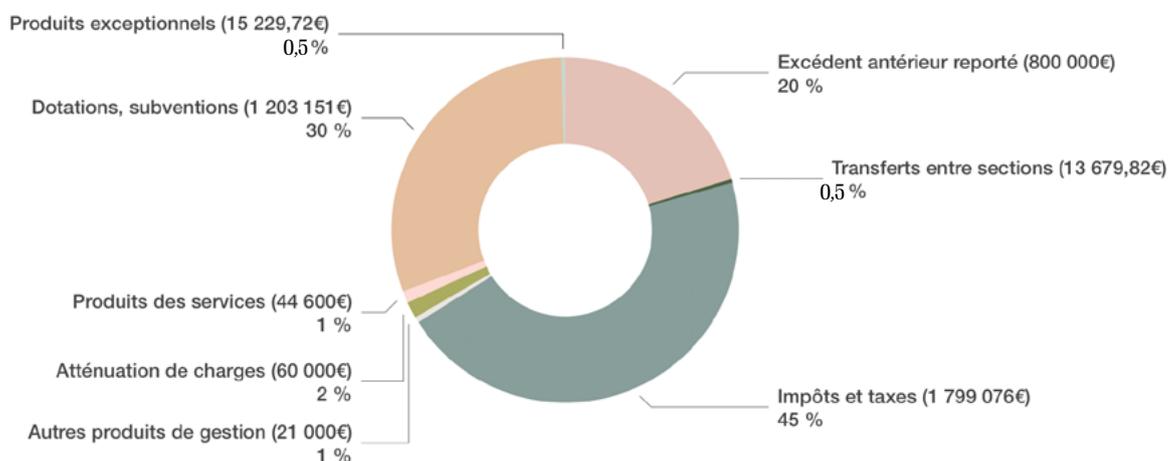
COMMENT FONCTIONNE LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ TERRITORIALE ?

Comme le montrent les diagrammes ci-dessous, le budget est divisé en deux parties : une section de **fonctionnement**, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population et une section d'**investissement**, dédiée aux opérations à moyen et long termes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 956 736,54€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 956 736,54€



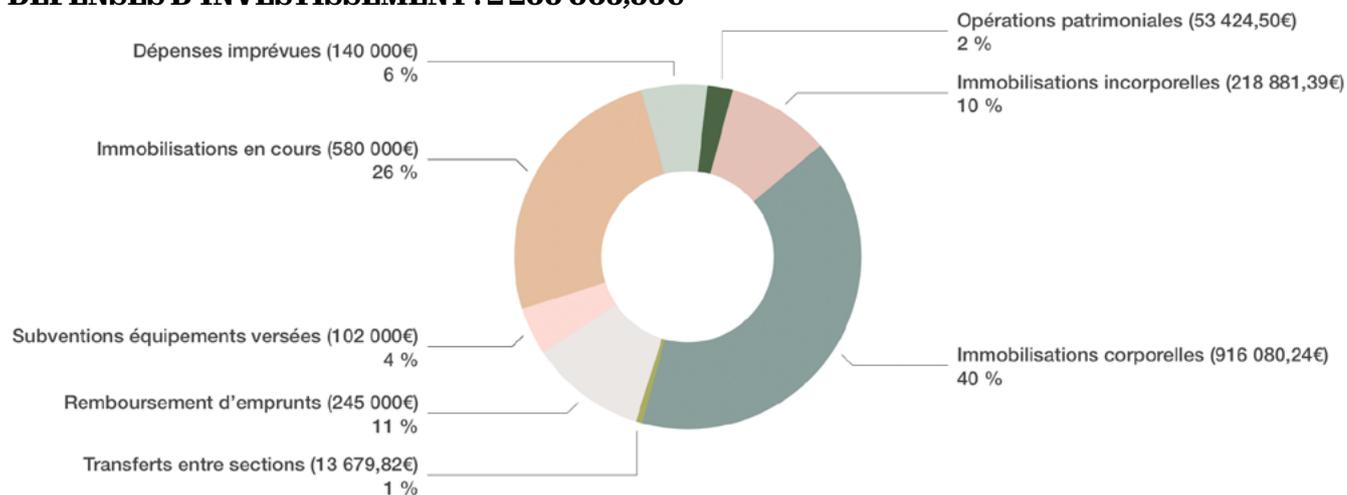
Afin de répondre à vos attentes, l'équipe municipale met en oeuvre les engagements pour lesquels elle a été élue et s'engage à gérer avec rigueur et responsabilité les finances communales. Au vu de ces éléments, pour compenser la perte de la taxe d'habitation par les communes, l'État a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) à la commune.

Aujourd'hui, après délibération du conseil municipal à l'unanimité :
le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties est fixé à 37,88 % (soit 18,88 % + 19 %),
celui de la taxe sur les propriétés non bâties est fixé à 58,33 %
celui de la taxe d'habitation (les résidences secondaires) est fixé à 13,82 %

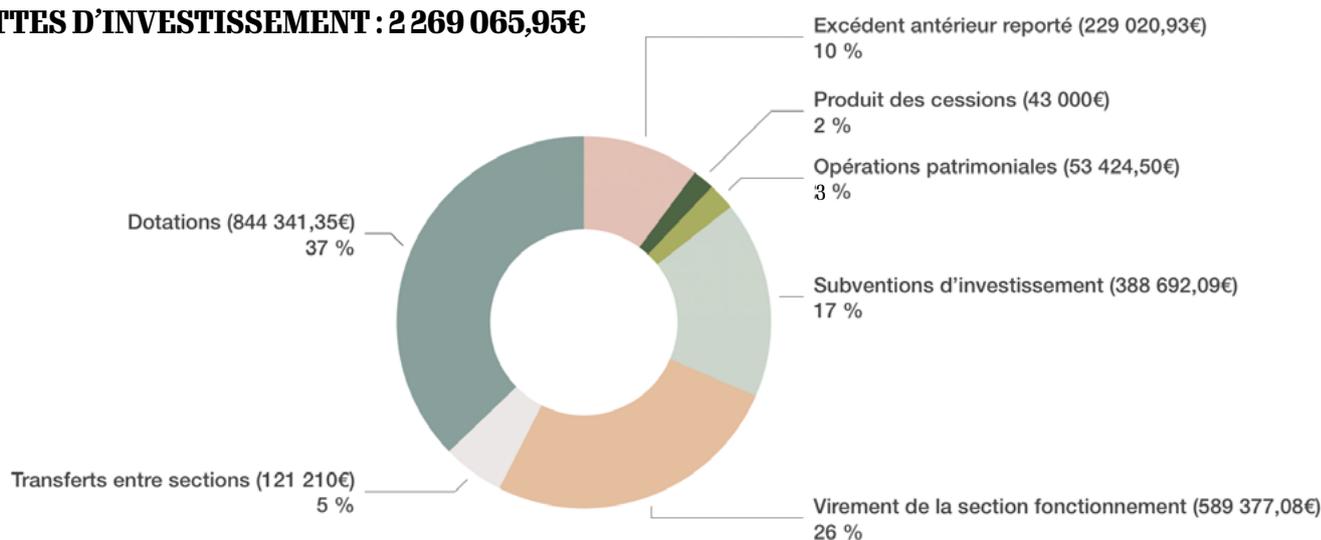
En conclusion, il n'y a pas eu d'augmentation sur le taux des taxes pour les habitants.

Tous les comptes-rendus du conseil municipal sont disponibles sur notre site internet : <https://www.ville-elles-sur-belle.com>

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 269 065,95€



RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 269 065,95€



La commune est propriétaire de nombreux bâtiments publics : quatre mairies, quatre salles des fêtes, plusieurs salles de réunion, des locaux associatifs, un cinéma, un complexe sportif, des garages, des locaux techniques, trois églises, deux temples, une Abbaye Royale, etc.

QUELS SONT LES PROJETS 2021 ?

Des travaux ont été réalisés comme ceux de la mairie de Celles-sur-Belle, Maison des Assistantes Maternelles, France Services (pages 10 à 12). D'autres sont en cours de réalisation comme la mise en lumière du bourg dans le cadre des Petites Cités de Caractère, des bâtiments dans le cadre du dispositif départemental des 1 000 chantiers et l'aménagement de la zone humide de l'aumônerie. Mais aussi la rénovation des bâtiments publics (toitures), la voirie, l'enfouissement des réseaux.

Des achats de matériel sont prévus ou ont été réalisés pour les agents administratifs et techniques.

Plusieurs études sont en cours pour l'installation de panneaux photovoltaïques, pour le réaménagement du bourg de Celles-sur-Belle et pour la rénovation du terrain de football.

Par ailleurs, nous optimisons les dépenses grâce à la renégociation des abonnements et des contrats de maintenance (banques, assurances, fournisseurs d'énergie, opérateurs téléphoniques), à la maîtrise des dépenses d'énergie de nos bâtiments communaux (isolation) ainsi qu'à une meilleure gestion de leurs usages.

Afin de faire vivre notre commune, nous avons la volonté de maintenir l'attractivité de Celles-sur-Belle grâce entre autres au maintien des subventions à nos associations (53 097 €), au Centre Communal d'Action Sociale (15 000 €), à la culture (achat de livres, logiciel, etc.) et aux animations (Fête de la musique, les festivals, les 13 et 14 juillet, le cinéma plein air, la Fleur de Celles (page 31)).

Tribune de l'opposition

L'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Le concours des maisons fleuries

Courant juillet, la commission visitera toute la commune et attribuera des récompenses. Aucune inscription n'est à réaliser. Alors à vos outils de jardinage et à vos plantoirs ! Merci à tous de fleurir votre propriété et en même temps notre belle commune.



**OBJETS
TROUVÉS
SUR NOTRE
APPLI
CITYALL**

Si vous retrouvez un objet, n'hésitez pas à le déposer en mairie. Nous publierons ensuite un article sur notre page Facebook et notre appli CityAll afin qu'il retrouve son propriétaire. Alors si vous avez perdu un objet, consultez régulièrement ces deux réseaux (plus d'infos pages 24 et 25).

Un pas vers le zéro déchet

Il y a de nombreux petits gestes faciles pour protéger notre planète : la vignette Stop Pub pour les boîtes aux lettres est un parfait exemple. Selon une étude ADEME SEREHO, on comptabilise en France 252 000 tonnes de catalogues et de brochures commerciales, adressés ou non. Si vous souhaitez réduire vos déchets, le Stop Pub est un bon début.



Vous pouvez venir le récupérer à l'accueil de votre mairie.

NOS ACTUALITÉS

PLAN CANICULE

En cette période de l'année, le plan canicule est relancé. Afin d'être accompagnée en cas de fortes chaleurs, toute personne seule, isolée, ayant certaines difficultés, est invitée à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie de Celles-sur-Belle au 05 49 79 80 17.

Les déchets sauvages

La gestion des déchets est une nécessité pour la protection de l'environnement. Elle permet ainsi de recycler certains déchets et de limiter par conséquent la consommation de nouvelles matières premières et de protéger l'environnement, la santé humaine et la biodiversité grâce au traitement contrôlé des éléments non recyclables.

La communauté de communes Mellois en Poitou met à votre disposition sur tout le territoire des déchetteries pour vous permettre d'apporter tous types de déchets courants, autres que les ordures ménagères faisant l'objet d'une collecte de proximité. Amener ses déchets en déchetterie est donc un acte citoyen concourant à la protection de l'environnement. A contrario, jeter ou déverser des déchets en pleine nature est une incivilité. Outre les dommages visuels et écologiques de ces déposes sauvages, les services de la mairie doivent les récupérer et nettoyer les sites endommagés. Ce sont des charges municipales conduisant à une réduction de budgets pour des actions plus constructives et valorisantes. Chacun peut signaler à la mairie l'existence de ces dépôts sauvages et leur origine, si elle est connue.

Sachez que les déchetteries, ouvertes 6 jours sur 7, sont gratuites pour les particuliers et peu onéreuses pour les entreprises (20€ par m³ de matériaux inertes, 13,50 € par m³ de déchets verts).

Retrouvez toutes les infos sur le site de Mellois en Poitou : <https://www.melloisenpoitou.fr>



UNE MOTO RÉNOVÉE PAR LE CLASSIC MOTO CELLOIS

Les bénévoles de l'association Classic Moto Cellois ont restauré plusieurs motos de la collection Pierre Certain. Nous présentons aujourd'hui une moto Autrichienne de marque PUCH modèle 175 SVS de 1955. Cette moto a été entièrement démontée, restaurée mécaniquement et repeinte. Aujourd'hui, elle roule parfaitement et a participé en 2019 au 5^e « Tour Poitou Charentes des Motos Anciennes ».



France Services

Ce service, situé dans l'annexe de la mairie de Celles-sur-Belle, vous offre un accompagnement et des conseils dans vos démarches administratives, notamment en ligne. Le service est accessible à tous, sans distinction de commune de résidence.

Il est assuré par la communauté de communes de Mellois-en-Poitou, avec un soutien financier de l'État. France Services facilite les mises en relation avec la CAF, la Cnam, la Cnav, la MSA, l'Agirc-Arrco, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Deux agents sont affectés avec pour objectif l'accompagnement des usagers tout en les rendant autonomes. Il est possible de venir avec sa tablette ou son ordinateur portable.

Médéric et Pauline vous accueillent uniquement sur rendez-vous au 05 49 08 18 87 ou par mail à franceservicescellessurbelle@melloisenpoitou.fr



Horaires : les lundis de 13 h à 17 h,
mardis de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h,
mercredis de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h,
jeudis de 13 h à 17 h et vendredis de 13 h
à 17 h

Une étoile au guide vert Michelin



Pour la 2^e année consécutive, Michelin a attribué une étoile à notre commune incitant ainsi les visiteurs à s'arrêter visiter notre ville parmi les 88 autres sites étoilés. Le guide vert Michelin accompagne des générations de voyageurs dans leurs découvertes depuis plus de 90 ans et valorise le patrimoine historique, artistique et culturel.

Mais comment sont attribuées les étoiles du Guide Vert Michelin ? Celles-ci sont accordées en fonction de neuf critères répartis en trois catégories : **première impression** (ressenti lors de la découverte du site, notoriété, richesses patrimoniale et de la visite), **patrimoine** (présence de labels, valeur patrimoniale ou historique, beauté et esthétique, authenticité et charme) et **visite** (qualité de l'accueil, agrément de la visite).

Pour identifier au premier coup d'œil un site à ne pas manquer, le guide classe les lieux par ordre d'intérêt avec un système d'étoiles : une étoile signifie « intéressant », deux étoiles « mérite un détour », et trois étoiles « vaut le voyage ». Il s'agit pour notre commune d'une véritable reconnaissance qui contribue au développement et à l'attractivité du tourisme et à la valorisation de nos patrimoines.

UN DÉPART ET UNE ARRIVÉE

CHARLÈNE BERCHE

Depuis le 1^{er} mars, Charlène est la nouvelle chargée de communication de la mairie et de l'Abbaye Royale. Elle s'occupe principalement des relations médias, du bulletin municipal & de l'accueil et réseaux sociaux de l'Abbaye Royale.



THIERRY MARCQ

Après 13 ans passés à la commune, Thierry est parti en retraite le 1^{er} mai 2021. Nous lui souhaitons nos meilleurs voeux pour commencer cette grande aventure.



Le lotissement des poètes

Ce projet d'envergure commencé en 2017 a été initié par la mairie de Celles-sur-Belle afin d'élargir l'offre en terrains constructibles, de favoriser la mixité sociale et afin de répondre aux besoins de « familles » souhaitant s'installer dans les communes rurales tout en restant à proximité des villes, Niort se trouve à vingt minutes de notre commune.

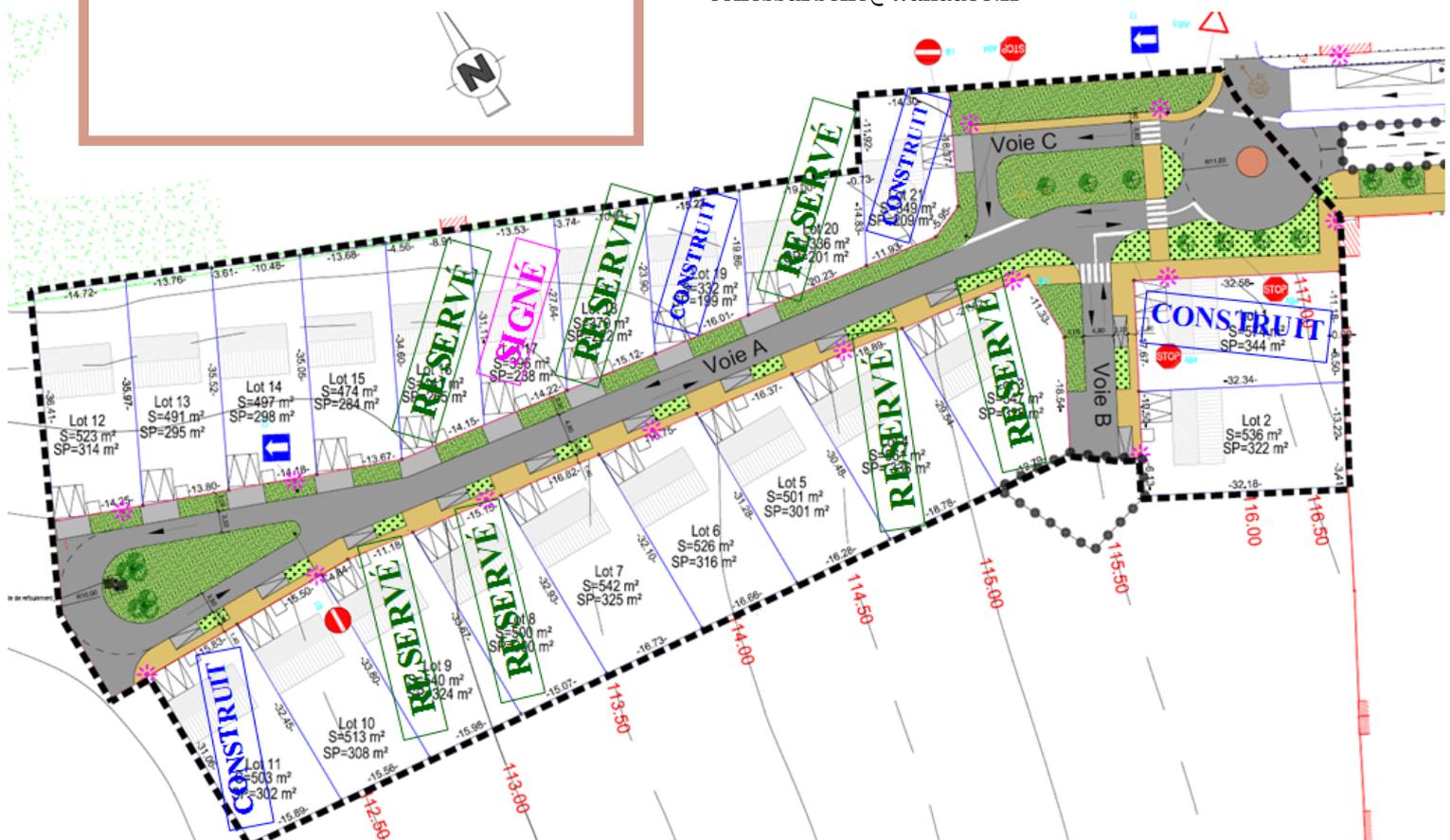
Ces parcelles, libres de constructeur, sont de tailles variables allant de 332m² à 574m². Elles sont vendues à partir de 21 580 euros (soit 65 euros le mètre carré).

Ces terrains ont donc été divisés en vingt-et-une parcelles viabilisées dont une prévue pour un logement social géré par Immobilière Atlantic Aménagement. En effet, « depuis la promulgation des lois SRU et Urbanisme et habitat et Grenelle 2, les Plans locaux d'urbanisme (PLU) doivent intégrer un volet sur la politique de l'habitat en vue notamment d'atteindre la mixité sociale dans l'habitat. La mise en œuvre de cet objectif se traduit par la délimitation des secteurs de mixité sociale et l'inscription d'emplacements réservés dédiés au logement dans les PLU ».

Nous avons à cœur de promouvoir la mixité sociale, dans tous les programmes de construction, d'où la réservation d'un emplacement pour maîtriser notre politique en matière de foncier et d'habitat.

Au moment de la rédaction de cet article, cinq maisons sont construites, sept terrains sont réservés, une vente est signée et neuf terrains sont encore à pourvoir. Si vous connaissez des personnes intéressées par ce lotissement sachez que Celles-sur-Belle est une ville de 3 993 habitants, disposant de nombreux services (santé, social, alimentaire, écoles, collège, entreprises) et de nombreuses associations culturelles, sociales et sportives.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations ou connaître la disponibilité des terrains, contactez la mairie par téléphone au 05 49 79 80 17 ou par mail à mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr



Petits rappels

Avant de débiter votre construction ou vos travaux, une demande de permis ou de déclaration préalable de travaux est obligatoire. Il ne vous est pas possible de commencer vos travaux sans les autorisations validées par la commune.

L'autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Avant de les débiter, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme afin d'obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

La déclaration préalable de travaux est une autorisation d'urbanisme qui peut être exigée pour des travaux non soumis à un permis de construire. Elle

peut être obligatoire pour l'extension d'un bâtiment existant, des travaux modifiant l'aspect extérieur, des constructions nouvelles ou le changement de destination d'un bâtiment comme par exemple les piscines, abris de jardin, etc. Elle permet à la mairie de vérifier le respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Plusieurs documents sont disponibles sur notre site www.ville-elles-sur-belle.com dans la rubrique « Urbanisme ». Vous y trouverez les documents nécessaires, concernant :

- le Plan local d'urbanisme (PLU) : règlement, zonage
- les Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)

Construction ou travaux ?

Syndicat des eaux

Si vous avez un projet de travaux sur votre propriété, ayez le réflexe DICT-conjointe.

Le territoire français est quadrillé par plus de 2.5 millions de kilomètres de réseaux de toutes sortes qu'ils soient aériens ou enterrés : eau potable, électricité, télécommunication, gaz de ville, assainissement, etc. Pour limiter les conséquences parfois désastreuses liées aux trop nombreux endommagements accidentels de ces réseaux, une réglementation a vu le jour en 2012. Elle a notamment créé un guichet unique auprès duquel les travaux prévus à proximité des réseaux doivent être déclarés pour permettre aux exploitants de localiser au préalable leurs différents réseaux.

En tant que particulier, vous êtes également concerné par cette réglementation si vous envisagez des travaux même s'ils ont lieu sur votre propriété. En effet, des réseaux souterrains alimentant votre maison sont parfois endommagés suite à des travaux non déclarés. Sachez que vous serez facturés des frais de réparation si vous endommagez un branchement.

Pour réaliser la Déclaration de vos Travaux dénommée DICT-conjointe, rendez-vous sur le site www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr.

Ce télé-service est gratuit.



Les travaux de réfection de murs



Les jardins de Chantemerle

Le mur de soutènement en pierres sèches menaçant de tomber a été renforcé et la haie coupée va bientôt habiller l'ensemble.

Le cimetière de Montigné

Nos murs de pierres sèches résistent mal au temps qui passe, nos maçons sont donc intervenus au cimetière de Montigné afin de remonter le mur d'enceinte.



Les travaux de bâtiments



1

1. M.A.M

Les travaux de réaménagement intérieur de l'ancien logement de la trésorerie - 3 Rue du Treuil - sont achevés. Aujourd'hui, le bâtiment accueille la Maison des Assistantes Maternelles (M.A.M.). Trois assistantes maternelles, regroupées en association « Les P'tits Pas Cellois », s'occuperont de vos enfants dans un espace convivial et adapté aux plus petits. Une clôture assure la sécurité et un cheminement éclairé permet de bonnes conditions d'accès.

2. Bureau France Services

Afin de répondre au projet initié par la communauté de communes Mellois en Poitou, la municipalité a effectué quelques travaux pour mettre à disposition des bureaux d'accueil dans l'annexe de la mairie pour les deux employés qui vous aideront dans vos démarches administratives.



2



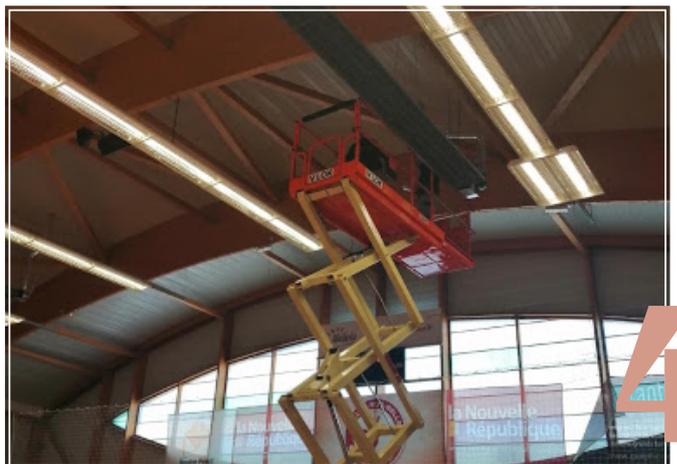
3

3. Local cyclotourisme

Dans le cadre du plan de relance pour soutenir la reprise de l'économie, le département a lancé l'opération « 1 000 chantiers pour les Deux-Sèvres ». La municipalité a déposé cinq dossiers pour des travaux de réaménagements de bâtiments communaux occupés par certaines de nos associations. Après avis favorable de la Commission Départementale, les travaux ont débuté. Pour ce bâtiment, les travaux consistent en la réfection des peintures murales et plafonds avec isolation, remise en conformité de l'électricité et de la plomberie.

4. Complexe sportif

La salle jaune a vu quelques changements par le remplacement de radiants gaz. Les nouveaux appareils assureront une meilleure diffusion et répartition du chauffage dans toute la salle.



4

Interventions sur la voirie



Pose d'un éclairage solaire

Pour améliorer la sécurité tout en améliorant la visibilité à l'entrée du parking menant au stade et à l'école de Verrines, un éclairage solaire a été installé.



La Mouline, rue de La Cueille

Après l'enlèvement de l'aquadrain, les maçons ont posé des bordures A2 et un regard fonte pour permettre l'évacuation des eaux pluviales de la voie de s'évacuer.



Cavité à Montigné

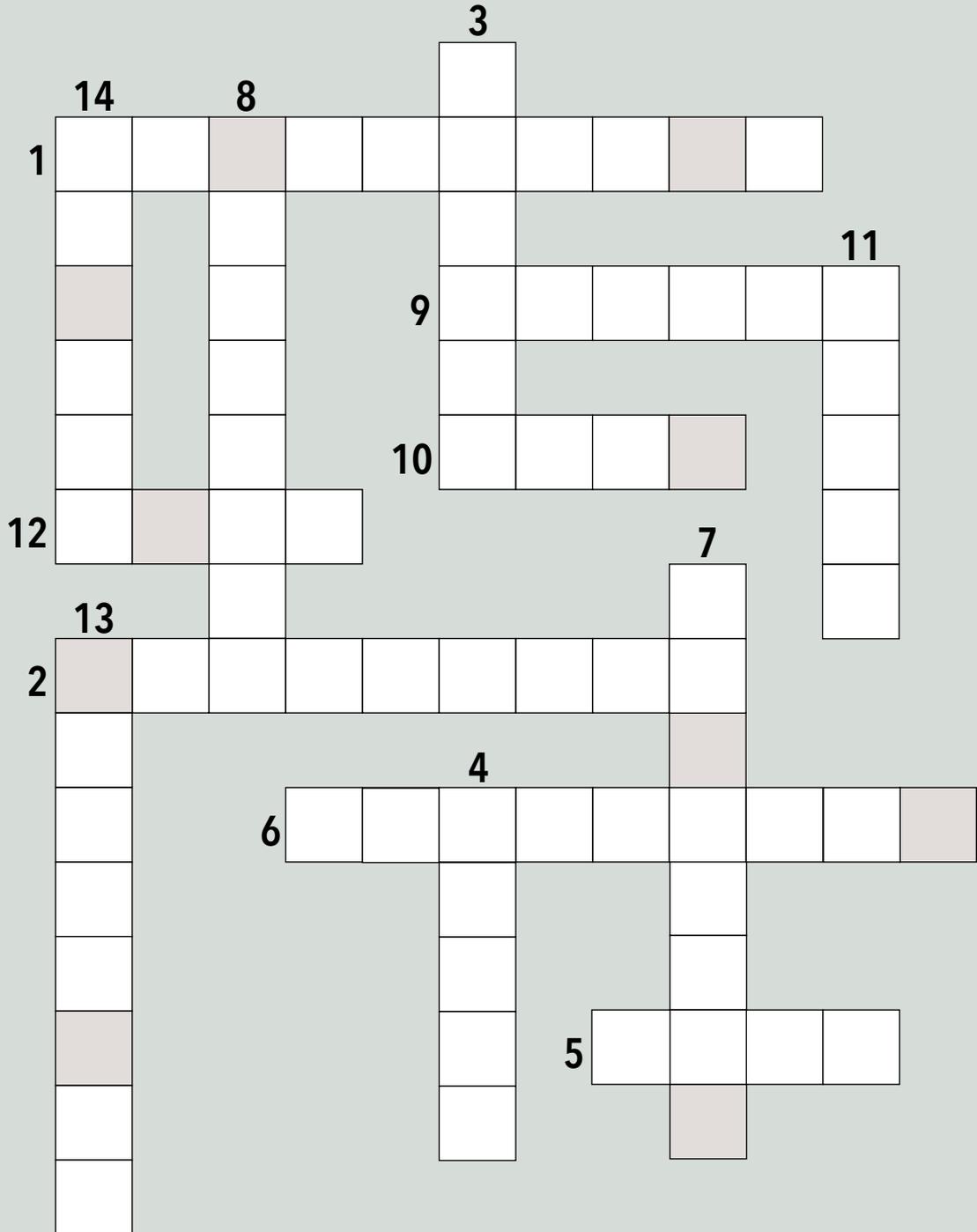
A l'entrée gauche du bourg de Montigné, sur un chemin de terre menant au cimetière, un trou s'est ouvert sur une petite cavité. Le service voirie a résolu le problème pour éviter tout accident.

Mot à découvrir

Idéale pour concilier sport et écologie

JEU mots croisés sécurité routière

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Une des causes de pollution | 10. Antigénique ou alcoolique |
| 2. Intersection | 11. Lieu dédié à l'apprentissage |
| 3. Ancienne barre de bateau | 12. Ça «bouchonne» souvent |
| 4. Fait «frémir» le taureau | 13. Piste pour les vélos |
| 5. Panneau octogonal | 14. Boisson interdite avant de conduire |
| 6. Fait tourner les têtes | |
| 7. Il vaut mieux la respecter | |
| 8. Refuge de piéton | |
| 9. Doit être adaptée | |

Solution : Automobile (1), Carrefour (2), Volant (3), Roue (4), Stop (5), Giratoire (6), Priorité (7), Trottoir (8), Allure (9), Test (10), Evian (11), Lyon (12), Cyclable (13), Alcool (14)

Celles-sur-Belle & le fleurissement

Depuis de nombreuses années, notre commune s'investit dans la valorisation paysagère pour vous offrir un cadre de vie agréable, pour rendre accueillante notre ville aux yeux des visiteurs mais également pour la préservation de la biodiversité.

Derrière ce travail d'embellissement du paysage de Celles-sur-Belle se cache toute une équipe d'élus, d'agents techniques, d'associations et de bénévoles qui sont à la recherche de plantes, d'associations d'espèces végétales et de couleurs, de nouvelles techniques plus écologiques. C'est un réel projet qui invite les personnes à se regrouper. La qualité des espaces verts joue un rôle déterminant sur le bien-être social et individuel, elle renforce la typicité de nos villages.

Pour cela, nous avons par exemple opté pour la gestion différenciée, en faisant le choix de ne pas intervenir systématiquement sur nos espaces afin de laisser la nature s'exprimer (tonte raisonnée). L'objectif est de vous accueillir dans des paysages diversifiés et sains, de contribuer au développement de la biodiversité, de préserver la qualité des ressources naturelles et d'optimiser les coûts et moyens d'entretien de nos espaces verts.

En 2009, notre ville obtient trois fleurs dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris qui récompense l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. « Il prend en compte la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, la valorisation du patrimoine botanique français, l'attractivité touristique et l'implication du citoyen au cœur des projets. Le label constitue un outil d'aide au quotidien pour les communes qui souhaitent améliorer le bien-être de leurs habitants et préserver l'identité de leurs territoires, tout en développant leur cadre de vie » (Villes et Villages Fleuris).

Le fleurissement dans nos villages

Notre équipe du service technique des espaces verts a réalisé plusieurs travaux dans le cadre de l'amélioration des espaces publics. Voici quelques réalisations effectuées ou encore en cours.

01



01. LE POTAGER DE L'ABBAYE ROYALE

Celles-sur-Belle

Les agents communaux ont entièrement repensé la conception du potager de l'Abbaye Royale. De nouveaux bacs ont remplacé ceux existants, après une fabrication en interne. Le massif le long du mur d'enceinte a été également repris.



02



02. MASSIF EN BORDURE FACE À LA PISCINE

Celles-sur-Belle

Il a été décidé de reprendre cette bande de trottoir, afin de recréer un espace de marche pour les piétons, une emprise a été délimitée par une bordure en bois. Suite à l'apport de terre végétale, des plantations seront effectuées en fin d'année, ainsi que la reprise de la bande piétonne.



03

03. ROND-POINT DE LA CIGOGNE

Celles-sur-Belle

L'aménagement des massifs intérieurs a été revu en totalité pour donner une meilleure perspective et reprendre le fleurissement de ce point d'entrée principal dans la ville. L'arrosage par goutte à goutte a été installé.

04



04. ÉLAGAGE

Saint-Médard

Le long du bâtiment technique, notre équipe a apporté une aide à l'entreprise en charge des travaux afin de protéger les toitures.

Les Associations Sportives

Même si cette année a été marquée par la crise sanitaire, les associations sportives celloises ne se sont pas laissées « abattre » et ont continué à pratiquer leur sport et à faire vivre la commune. Nous les remercions.

PRATIQUER un art martial et pourquoi pas ?

Dans ce cas, vous avez juste à pousser les portes du dojo de Celles-sur-Belle !

Depuis deux ans, le Taekwondo Club Pays Mellois, affilié à la FFTDA, propose le lundi à 18 h des séances de taekwondo pour les enfants de façon ludique dans le respect de la discipline. À 19 h 15, place aux adultes pour évoluer sur les tatamis. Six cours par semaine sont ainsi organisés dans les communes de Celles-sur-Belle, de Melle et d'Aigondigné.

Les trois enseignants, assurant les cours, proposent également des stages de découverte, de perfectionnement ou encore de self défense féminine.

Malgré la crise sanitaire qui a impacté durement les sports de contact, ce club garde un esprit positif pour reprendre dès que possible les entraînements avec la reprogrammation de certains stages annulés. Notamment la self défense féminine et pour les enfants, la découverte du combat avec des plastrons électroniques.

Ce jeune club dynamique est constitué de bénévoles qui se mobilisent pour développer cette discipline sur le territoire Mellois.

Alors, si vous souhaitez découvrir un art martial, pratiquer la self défense ou tout simplement faire du sport, bouger, transpirer dans une ambiance conviviale... Rejoignez ce club !

Taekwondo

Pascal Lorre
06 37 25 84 12
Facebook : TKD club Pays Mellois



Quand & où pratiquer ?

Pour les enfants

le lundi de 18 h à 19 h au Dojo Celles-sur-Belle
le mercredi de 18 h 15 à 19 h 15 au Temple Mougou
le samedi de 9 h 15 à 11 h au Dojo Melle

Pour les adultes

le lundi de 19 h 15 à 21 h au Dojo Celles-sur-Belle
le jeudi de 20 h à 21 h 30 à la salle des fêtes Thorigné
le samedi de 11 h à 12 h 45 au Dojo Melle

La pétanque un sport aussi pour les **JEUNES**

Il y a deux ans, les clubs de pétanque de Celles-sur-Belle et de Melle ont fusionné afin de développer la pratique de ce sport dans le cellois.

La pétanque est un sport qui concerne tout le monde même les plus jeunes. De plus en plus d'enfants sont conquis par cette pratique. C'est pourquoi cette association aimerait initier de nouveaux talents.

Le club pétanque cellois a également l'ambition d'organiser un grand prix de la ville de Celles, afin que la pétanque celloise soit reconnue au niveau départemental.



Club pétanque cellois

David Martin
Boulodrome 79 370 Celles-sur-Belle
06 16 08 66 13

PRATIQUER le yoga avec présence



Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures et d'exercices de respiration qui visent à apporter à la fois un bien être physique et mental.

Si vous voulez vous initier ou pratiquer le yoga, Catherine Duval (Fédération nationale des enseignants de yoga) propose des cours d'une heure trente le mardi à 19 h 50, le mercredi à 17 h et 19 h et le jeudi à 19 h 20.

Yoga Présence

Salle de la poste
79 370 Celles-sur-Belle

06 76 76 95 51
cathycornu.8.duval@gmail.com
Facebook : Catherine C. Duval

LE HANDBALL CLUB CELLES-SUR-BELLE MELLOIS EN POITOU

Après une année 2019-2020 tronquée avec la pandémie et un peu désabusé face aux directions prises par la FFHB pour la fin du championnat et les montées, le HBCC-MEP a rongé son frein. Le départ de l'entraîneur Pablo Morel et la non visibilité de la future saison avec encore la COVID inquiétaient. Mais le HBCC-MEP sait toujours rebondir.

La plupart des joueuses voulaient rester au club avec le challenge de la montée comme objectif. Le nouvel entraîneur Thierry Vincent qui connaissait déjà le club a répondu favorablement à la sollicitation du Président Frédéric Vignier. Tout de suite, la « mayonnaise » a pris et les nouvelles recrues ont travaillé dur et ont engrangé les victoires. À la reprise en septembre et après quelques matchs, la pandémie arrête le championnat pendant quelques semaines puis les compétitions de niveau 2 assimilées aux équipes professionnelles ont été permises mais à huis clos. Le "chaudron" devenait une salle triste où seules les joueuses sur le banc, tour à tour, devenaient de très proches supporters.

Les matchs se sont disputés et c'est un sans faute (14 victoires sur 14 dont une sur tapis vert) qui leur permet de jouer les phases « Play off » du championnat en poule B : deux matchs aller et retour contre Stella Saint-Maur et Sambre Avesnois. Le HBCC-MEP est en tête après trois matchs. Le samedi 22 mai c'était la fête car le "chaudron" s'est remis en ébullition avec quatre cents spectateurs pour retrouver son équipe qui a gagné 32 à 26 face à Sambre. La rencontre Saint-Maur-Celles du samedi 29 mai a été décisive et désignera le vainqueur de la poule. Le 2 et 5 juin en matchs aller et retour, les leaders des poules A et B s'affronteront. Le vainqueur sera le champion de Division féminine (D2) et accèdera à la première division de handball en Ligue Butagaz Energie (LBE) à condition d'être Voie d'Accession au Professionnalisme (VAP) entre Celles, Saint-Maur et Le Havre.

Pendant le huis clos, les matchs commentés par deux bénévoles dont une joueuse ont pu être suivis en vidéo et en direct par de nombreux supporters sur la page Facebook

du club grâce à une société professionnelle partenaire. Que de louanges sur les commentaires, les images et la mise en valeur des partenaires que le club

remercie chaleureusement.

Le club pense à tous ses supporters dont une partie (quatre cents) ont pu assister aux deux derniers matchs de cette saison 2020-2021. Les bénévoles frustrés de ne pouvoir organiser et de ne pouvoir vivre cette si belle saison dans le « chaudron cellois » (nom du terrain) sont toujours très présents et à l'écoute du club et sont déjà prêts à bondir.

La saison prochaine est déjà fortement préparée et la plupart des joueuses ont décidé de rejouer la saison 2021-2022 à Celles-sur-Belle, que ce soit en D2 ou LBE. Deux recrues, pour compenser les départs, sont annoncées : une suédoise, Hanna Ahlen, arrière, qui joue en Norvège et une angolaise, Joana Fortuna Da Costa, arrière droite, qui joue en Espagne. Elles ont signé pour deux années. Souhaitons leur la bienvenue.

Le club, ce n'est pas seulement l'équipe phare qui a été seule sur les rails une bonne partie de l'année mais c'est aussi une équipe 2 féminine qui n'a pu jouer que quelques matchs, comme l'équipe 3. Ce sont aussi toutes les équipes de jeunes et l'école de handball, la section sportive du collège, dont la saison blanche a fait cogiter les entraîneurs ou managers de ces équipes qui proposent des séances en extérieur. Merci à eux. Le club n'oublie pas non plus son entente avec l'équipe masculine de Lezay qui avait bien commencé le championnat. Après une année en veille pour les amateurs et tous les sportifs, le HBCC-MEP est prêt et les projets sont nombreux ; toutes et tous sont impatients.



Le club tient à remercier le Président, l'entraîneur, les joueuses, les bénévoles, les membres du club, l'équipe médicale, le public et tous les partenaires privés et institutionnels (la ville de Celles-sur-Belle, la communauté de communes Mellois en Poitou, le Conseil Départemental, la Région Nouvelle-Aquitaine) qui les ont toujours accompagnés.

Un nouveau membre dans l'équipe

Cette saison, Meggy, chargée de projets marketing et en relation avec les partenaires, a dû quitter le club pour ses études et a été remplacée par Nicolas Damèche qui n'a pu vivre intensément cette saison et connaître tous les bénévoles. Il a cependant rencontré les partenaires et su les mettre en valeur sur la page Facebook et les retransmissions. Il a apporté beaucoup de son professionnalisme et l'image du club s'en trouve renforcée. Le club tient à remercier Nicolas d'avoir fait suivre toute l'année (avec Anaïs la secrétaire) les diverses péripéties de l'association et espère qu'il va retrouver cette ruche, très familiale, dont l'objectif est toujours le même : rassembler à travers le handball, des hommes et des femmes très divers pour partager, échanger, rire et où le social, l'humain, le respect, l'entraide et la compréhension sont leur chemin conducteur.

La saison prochaine

Les joueuses sont à féliciter et à remercier pour cette excellente année sportive ainsi que leur chef d'équipe qu'est Thierry. Le Président et les membres du bureau travaillent d'arrache-pied pour faire fonctionner le club et répondre aux exigences de la fédération et préparer la saison prochaine dans le respect des règles sanitaires. Toute l'équipe médicale a aussi été d'une très grande disponibilité et efficacité face aux blessures et face à la pandémie.

La saison prochaine, quel qu'en soit le déroulement, est préparée comme si elle revenait à la normale. En effet, un centre de formation va ouvrir ses portes à la rentrée ainsi qu'une section sportive de handball féminine au Lycée de Saint-Maixent. À ce jour, trois jeunes filles sont inscrites et d'autres candidatures sont en cours.

À l'heure où vous lisez ces lignes, Celles-sur-Belle, ville d'à peine 4 000 habitants, a peut-être déjà décroché son billet pour aller jouer, l'an prochain, dans la cour des grands et ainsi rivaliser avec des équipes de villes de plusieurs centaines de milliers d'habitants !

La saison prochaine, le « chaudron cellois » n'est pas éteint et il va à nouveau bouillir pour vous faire vivre et savourer encore plus qu'avant, de grandes et belles émotions. On vous y attend.

Handball Club Celles-sur-Belle
6 Rue des Mésanges, 79370 Celles-sur-Belle
05 49 77 04 62
communication@hbcc-cellessurbelle.com
Facebook : Handball Club Celles-sur-Belle

Interview

La Maison des Fromages de Chèvre

AVEC DOMINIQUE BALTAZARD

La Coopérative Laitière de la Sèvre & Belle est née en 1893, suivie de la Laiterie Coopérative d'Échiré l'année suivante. Mais c'est en 2004 que ces deux coopératives fusionnent et donnent naissance à celle que l'on connaît aujourd'hui, la Coopérative Laitière de la Sèvre. Cela fait pratiquement 130 ans que notre commune abrite cette entreprise.

La Laitière de la Sèvre est une coopérative avec un président et un conseil d'administration. Aujourd'hui, Patrick Roulleau occupe la place de Président de cette coopérative. Avec le départ en retraite de Michel Papot, c'est au tour de Guillaume Ribardière de prendre la relève en tant que directeur de la coopérative.

Produisez-vous local ?

La production, ce sont 55 producteurs de lait de chèvre (pour les fromages) et 65 producteurs de lait de vache (pour les beurres et crèmes) localisés dans un rayon de 50 kilomètres autour des laiteries. La collecte du lait s'effectue toutes les 48 heures dans 120 fermes localisées. Nos vaches et nos chèvres sont nourries exclusivement sans OGM.

Il existe 43 types de fromages dont le Chabichou qui bénéficie d'une AOP (Appellation d'Origine Protégée), 3 types de beurres AOP et 3 types de crèmes fraîches.



Où se vendent vos produits ?

Nos fromages sont en vente dans la boutique « La Maison des Fromages de Chèvre », dans les grandes et moyennes surfaces, en restauration hors domicile et grossiste, en export vers l'Europe, le Canada et les États-Unis.

Les beurres et crèmes, quant à eux, sont en vente dans notre boutique mais aussi dans plus de quarante pays dispersés dans les cinq continents.

Votre coopérative est donc reconnue dans le monde ?

En effet, la réputation de La Laitière de la Sèvre est mondiale, car comme nous l'avions évoqué précédemment, nous vendons dans plus de quarante pays sur les cinq continents avec une présence importante au Japon depuis 1999.

Notre beurre est reconnu comme Beurre d'excellence par le Ministère de l'Agriculture Français. En 2015, il se voit décerner la médaille d'or catégorie beurre à Paris.

Nous livrons dans des endroits prestigieux comme le Palais de l'Élysée, le Palais des Princes de Monaco mais également la Cour Royale d'Angleterre.





1 Avenue de Niort 79370 Celles-sur-Belle
05 49 16 67 16

Ouverture du mardi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
& le samedi de 9 h à 12 h 30

Vous ne le savez peut-être pas mais à quelques minutes à pied du centre-ville de Celles-sur-Belle, la Laitière de la Sèvre possède une boutique "La Maison des Fromages de Chèvre" dans laquelle de nombreux produits issus de la production mais également de producteurs locaux sont en vente.

Parlez-nous de la boutique de la Maison des

Le financier aux amandes

75 g de poudre d'amandes
150 g de sucre glace
50 g de farine
125 g de blancs d'œufs (soit 2 blancs d'œufs)
25 g de crème fraîche liquide Echiré
125 g de beurre Echiré

Ustensiles : moules pour financiers

Préparation:

Préchauffer votre four à 200°C
Dans un saladier, incorporez la poudre d'amandes,
la farine et le sucre

Dans un autre récipient, ajoutez les blancs d'œufs et une
pincée de sel.

À l'aide d'un batteur, montez les blancs en neige
Ajoutez les blancs en neige à la préparation précédente.
Faites fondre le beurre et ajoutez-le à la préparation tout en
mélangeant.

Beurrez les moules et disposez à l'intérieur votre appareil.
Enfournez vos financiers dans votre four

pendant 12 à 14 minutes.
Démoulez aussitôt vos financiers sortis du four et disposez-
les dans une assiette.



fromages de chèvre.

La boutique a été créée en 2014 dans les anciens bureaux des directeurs. C'est un lieu dans lequel on peut découvrir l'histoire du fromage de chèvre, participer à des ateliers et acheter nos produits ainsi que ceux de producteurs locaux.

Nous avons assisté, avec le confinement, à la venue de nouveaux clients qui ne connaissaient pas notre espace boutique. C'est avec surprise qu'ils ont poussé les portes de la Maison des Fromages de Chèvre en découvrant nos produits locaux. Maintenant, ce sont des clients fidèles qui viennent régulièrement s'approvisionner en lait, en crème, en beurre, en fromage, en thé, en miel, en bière, etc.

Pouvez-vous nous expliquer votre espace muséal ?

Cet espace est également un parcours ludique sur "pourquoi la chèvre" avec de nombreux textes explicatifs, des jeux pour les enfants avec son puzzle géant, des devinettes. Tout est fait pour apprendre de façon ludique. C'est un véritable parcours à découvrir. Des enseignants viennent découvrir cet espace avec leurs élèves.

Des animations ont été développées, pouvez-vous nous en dire plus ?

Durant les vacances scolaires, nous proposons des ateliers destinés à tous publics mais principalement aux enfants de plus de cinq ans. Une animatrice explique comment on fabrique un fromage en faisant participer chaque personne. Ce sont des ateliers qui font appel à nos sens principalement le goût, le toucher et l'odorat. C'est un excellent moyen pour eux de comprendre le processus de création, de montrer comment le lait se transforme en fromage. Les enfants ressortent de cet atelier "heureux" avec leur fromage.



Don du sang

L'amicale des donneurs de sang du canton de Celles-sur-Belle organise quatre collectes par an dans les salles des fêtes des communes de Celles-sur-Belle et de Verrines-sous-Celles.

La collecte du 24 juin 2020 à Verrines-sous-Celles, a permis malgré le protocole sanitaire 66 prélèvements et surtout 7 nouveaux donneurs.

Afin de garantir une meilleure gestion des donneurs et pour respecter le protocole sanitaire pour la sécurité

Les prochaines collectes 2021 se feront les :

jeudi 17 juin
mercredi 25 août
mercredi 10 novembre

de tous, les collectes se font désormais sur rendez-vous. Vous devez vous inscrire sur le site mon-rdv-dondesang.

Pour rappel, si vous souhaitez donner votre sang, vous devez être âgé de 18 à 70 ans, peser plus de 50 kilos et être en bonne santé.

Contact : 06 32 83 93 17 ou laurent.tiffon@bbox.fr

Les Restos du cœur

Le 4 mars 2021, l'association des Restos du cœur de Celles-sur-Belle a transféré son local dans les locaux rénovés de l'ancienne poste au numéro 3 de la rue de l'ancienne mairie. Tout le long de l'année, le centre est assuré par les six bénévoles habituels et une distribution est effectuée tous les mardis. Suite aux conditions sanitaires, des mesures ont été mises en place avec la préparation des colis le matin, la distribution en mode drive l'après-midi sur rendez-vous afin d'éviter les files d'attente à l'extérieur du local.

La campagne d'hiver a permis de venir en aide à 44 familles soit 73 personnes en leur distribuant chaque semaine des repas équilibrés.

La collecte nationale s'est tenue les 5 et 6 mars à l'Intermarché de Celles-sur-Belle. Grâce à la générosité des personnes, 1 500 kilos de denrées ont été récoltés. Un ramassage a lieu tous les mardis à l'Intermarché, à la Laiterie de la Sèvre et à la boulangerie Le Victor.

Les restos du cœur tenaient à remercier toutes les personnes ayant participé à cette collecte et les commerces qui participent aux ramassages.

Contact : 3 rue de l'ancienne mairie 79 370 Celles-sur-Belle

Entour'Âge

le nouveau service gratuit

L'EPHAD « Les Chanterelles » en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Association Appui&Vous proposent un nouveau service à domicile.

La période que nous vivons actuellement a accentué la fragilité des personnes en situation de rupture de liens sociaux et d'isolement. C'est dans cet esprit que l'EHPAD « Les Chanterelles », l'Association Appui & Vous et l'ARS se sont associés pour créer un pôle ressource de proximité appelé Entour'Âge.

Il s'agit d'un service gratuit adressé aux personnes de 60 ans et plus sur le territoire de Celles-sur-Belle. L'objectif principal est d'apporter un éclairage professionnel sur une situation (évaluation des besoins de la personne) afin de proposer un programme d'actions adapté.

Ce nouveau pôle est coordonné par Laëtitia Gillet et Cécile Dempuré.



Vous avez 60 ans et plus ...
Nous répondons à vos demandes

ENTOUR'ÂGE

Un service gratuit pour votre bien être à domicile



Un appel, une rencontre chez vous, pour créer un lien social et éviter l'isolement.

Vous informer, vous orienter et vous accompagner vers les aides, les démarches et les services appropriés.



Partager des moments de convivialité selon vos goûts, vos envies, vos besoins grâce à nos ateliers, repas, goûters...

Ensemble nous établissons votre aide personnalisée pour vous garantir la sécurité dans votre foyer et apporter des solutions pour améliorer votre quotidien.



ENTOUR'ÂGE

Ehpad « Les Chanterelles »

7 rue du Treuil - 79370 Celles-sur-Belle

06 71 27 50 33

epr@ehpadchanterelles.fr

Ouvert du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30

hors jours fériés et week-end

Tout ces services sont financés par



Laëtitia Gillet

« J'ai commencé à travailler il y a 25 ans. Pendant 10 ans j'ai exercé la fonction d'AMP puis en 2015 pour mon plus grand plaisir, je suis devenue infirmière ».



Cécile Dempuré

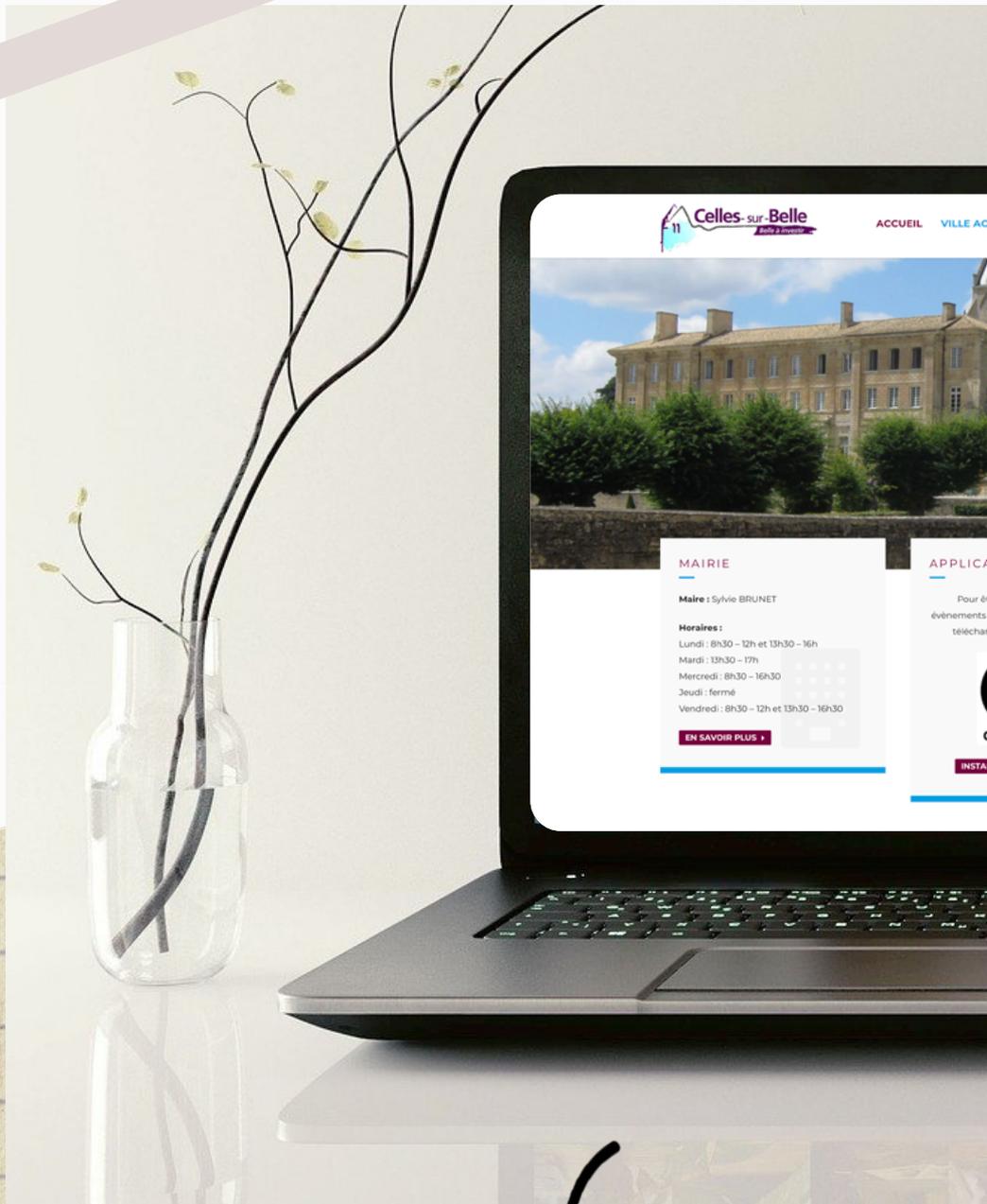
« Je travaille depuis plus de 25 ans dans le domaine de l'aide à la personne. Je suis titulaire du diplôme d'AMP avec une spécialisation ASG. J'exerce mon métier à l'Ehpad de Celles-sur-Belle depuis plus de 10 ans ».

Celles-sur-Belle & le numérique

Notre site internet est là pour vous aider dans vos démarches administratives et vous donner des informations sur la commune, l'activité municipale, les associations ainsi que sur le tourisme et le patrimoine.

Depuis janvier 2021, notre site comptabilise trente visiteurs par jour, ce qui est une très bonne moyenne par rapport au nombre d'habitants de Celles-sur-Belle.

www.ville-elles-sur-belle.com



Notre site internet

CityAll est l'application officielle gratuite de notre ville. Elle a été développée pour vous proposer un panel de services, répondre à vos besoins et créer un lien avec vous. Elle est complémentaire à notre site internet car elle vous permet de rester informé par des notifications. Vous n'avez pas besoin de rechercher l'information, c'est elle qui vient à vous.

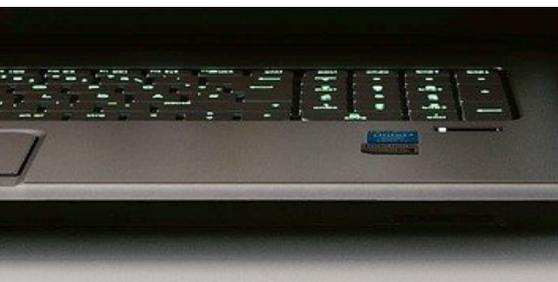
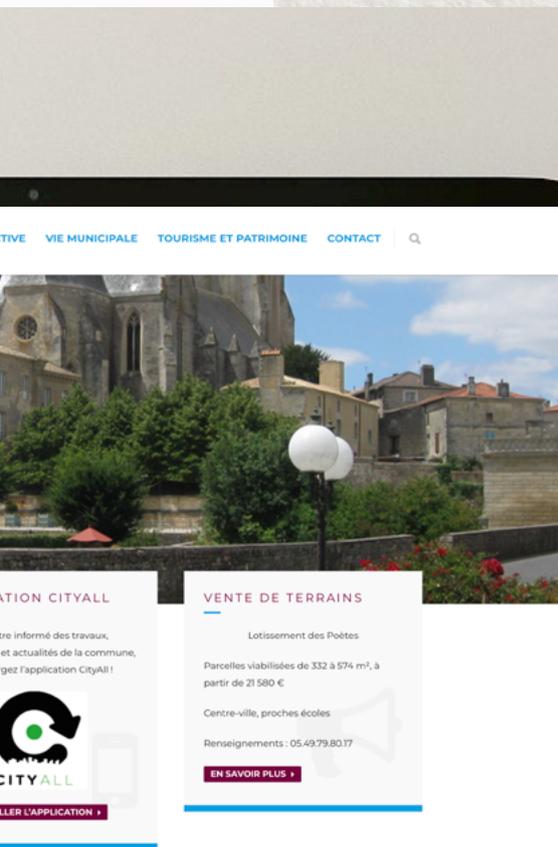
CityAll permet de vous tenir au courant des actualités de Celles-sur-Belle comme les travaux, les démarches administratives, les événements, les objets perdus, d'avoir accès aux textes des panneaux lumineux et encore beaucoup plus.

Vous avez la possibilité en quelques secondes de signaler des anomalies, suggérer des améliorations ou encore féliciter. Il vous suffit de cliquer sur l'onglet correspondant, indiquer la rue et décrire votre requête (propreté, voirie, éclairage, espaces verts, renseignements, etc.). Nous transmettons les messages aux services concernés et nous vous tenons au courant de l'état d'avancée du traitement de votre message.

Si cette appli vous intéresse, rendez-vous sur PlayStore ou AppStore, renseignez dans la barre de recherche « CityAll » et téléchargez la. Une fois le téléchargement terminé, sélectionnez « Celles-sur-Belle » et le tour est joué !

*Notre
facebook*

Notre Facebook @commairie est alimenté quotidiennement pour vous tenir au courant des actualités de la commune mais également sur ce qui se passe en dehors de Celles-sur-Belle. Actuellement, nous comptabilisons 2 362 abonnés.



Notre appli



L'Abbaye Royale

1000 ANS D'HISTOIRE

Il y a de cela dix siècles, un édifice apparaît dans la commune de Celles (nom de la commune de Celles-sur-Belle jusqu'en 1892) : l'Abbaye Royale. Cette dernière, dont le premier abbé se nomme Jean d'Usson, deviendra une seigneurie ecclésiastique qui ne cessera de s'enrichir, de s'accroître grâce aux dons et offrandes mais qui sera aussi à de nombreuses reprises détruite et reconstruite.

Bâtie à partir du XII^e siècle dans un ancien sanctuaire d'un prieuré dépendant de l'Abbaye de Lesterps, cette Abbaye Royale sainte le mystère. À l'Abbaye Royale de Celles-sur-Belle, les secrets des anciens occupants se dévoilent au fil de la visite.

Malgré la ferveur pour la Vierge de Celles qui participe au succès des pèlerinages, la guerre de Cent Ans vient perturber cette prospérité et impacte grandement l'Abbaye Royale. Si bien que l'église et le clocher menacent de tomber en ruine.

Mais durant le règne de Louis XI, l'édifice connaît son âge d'or... Pour Louis XI, l'Abbaye Royale de Celles constitue un lieu important car il vénère la Vierge de Celles. C'est pour ces raisons, qu'il octroie de nombreux privilèges et dons aux moines, aux abbés et aux habitants de la commune afin d'en favoriser le

développement, la reconstruction de l'église abbatiale romane et la restauration de la chapelle Notre-Dame au style gothique.

Mais la Réforme protestante, qui gagne une partie du Poitou, critique le cumul des bénéfices de l'Abbaye Royale. Les guerres de religion qui se voient opposer catholiques et protestants vont détruire presque toute l'abbaye en 1568.

C'est au cours du XVII^e que la Réforme Catholique est amorcée et va permettre de grandes restaurations à l'initiative de François de la Rochefoucauld, puis de Louis II de la Rochefoucauld.

L'architecte François Le Duc dit Toscane va quant à lui restaurer l'Abbatiale et construire une partie du logis.

(La suite dans le prochain bulletin).





Si tu veux construire un abri pour les abeilles solitaires... il te faut 12 tiges de bois creux (bambou, sureau, etc.) entre 15 et 20 cm de longueur. Rassemble les tiges et recoupe les pour qu'elles soient de la même longueur. Fabrique de petits fagots avec les tiges et entoure les avec une cordelette. Puis installe les dans un arbuste, potager. Astuce tu peux mettre tes fagots dans un pot de terre cuite.

Mais quittons l'architecture du bâtiment pour pénétrer dans le jardin à insectes. Près du mur de façade, une partie du jardin est consacrée depuis une dizaine d'années au développement de la faune et de la flore. En effet, la commune souhaitait développer sa biodiversité et avoir un lieu prospère pour les espèces animales et végétales. Ce jardin à insectes et potager de 500m² abrite des hôtels à insectes de différentes tailles dans

lesquels vivent en parfaite osmose des abeilles, des coccinelles, des gendarmes, des libellules et des invertébrés d'eau dans la mare.

Vous pouvez observer près des ruches une nouvelle espèce qui a fait son apparition... l'abeille *Andrena fulva* reconnaissable par sa couleur rouge.

Quant au potager, plusieurs variétés vont bientôt être plantées comme des tomates, melons, courges, citrouilles, potimarrons, aux blancs

et violets, oignons rouges, céleris raves, céleris branches, choux, aubergines, poivrons, poireaux et basilics. Ce sera une occasion de vous faire découvrir à vous, mais également aux scolaires, lors d'ateliers, aux visiteurs, la richesse de ce jardin et expliquer son rôle dans la biodiversité.

Nos jardins sont gratuits & ouverts tous les jours.



Ouverture tous les jours de juin à sept.
De 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
05 49 32 92 28
infotourismecellessurbelle@orange.fr
Facebook : @abbayecellessurbelle
Instagram : abbayecellessurbelle
Nos expositions & animations page 31



Ville en Poésie

les Semaines poétiques celloises

Du 5 au 27 mars dernier, le Printemps des Poètes a été fêté dans notre ville. Et même si les conditions sanitaires nous ont obligé à annuler plusieurs manifestations, la poésie fut cependant très présente.

Élus, responsables de la médiathèque et de l'Abbaye, membres des Amis de l'Abbaye et du Foyer rural de Verrines, ont œuvré, en lien avec Huguette Quintreau (coordonnatrice) et Evelyne Robin (présidente de la Commission culture), pour rendre hommage au travail des enseignants et de leurs élèves.

Les poèmes des classes ayant participé au concours annuel de poésie ont été exposés sur les vitrines de la salle Robert Dalban, à la galerie marchande d'Intermarché, devant le Collège François Albert et les écoles de Celles, Verrines, Montigné ainsi qu'à la salle des fêtes de Saint-Médard.

La lecture possible de poèmes sur la page Facebook de la mairie et sur les panneaux lumineux, sur le site du Foyer rural de Verrines, la vidéo sur la page Facebook de la médiathèque, ont permis à un large public de découvrir ces écrits émouvants sur le thème du désir. Les élèves ont également joué les facteurs de poésie en distribuant des poèmes dans les boîtes aux lettres proches de leur domicile.

Comme tous les ans, un « Recueil de poèmes des jeunes » a été édité, il regroupe les cinquante-huit textes sélectionnés et peut être emprunté à la médiathèque.

La remise des prix de poésie ne pouvant avoir lieu, elle a été remplacée, comme en 2020, par une création artistique virtuelle.

La rencontre-lecture avec Clara Regy, poète et marraine de cette 18^e édition, ainsi que le spectacle poétique « Tadam », ont dû être reportés.

Quant au Promenoir poétique, il s'est enrichi de trois poèmes de Clara Regy.

Ville en poésie - Foyer rural de Verrines

foyerruraldeverrines@gmail.com

06 80 94 52 40

foyer-rural-verrines.fr

Mairie de Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges - 79370 Celles-sur-Belle

28 - Juin 2021 CULTURE

“

PRÉFACE « POÈME »

Pour dire simplement BRAVO et MERCI !

- Il y a un clin d'œil à chacun des 58 poèmes « désir » de ce très bel ensemble : un véritable réservoir de trouvailles -

J'ai plongé dans le vent sous le ciel bleu, sans nuage,
j'ai plongé dans le lit du lac ;
petites éclaboussures sur mes habits dorés du futur.

Tu dis : « les filles, c'est joli, comme les écureuils »
et j'entends sous l'arbre magnifique,
le secret des paupières : « Je te heureux et tu me plais ».

La neige vivante fait voler ses pages granuleuses,
elles iront te rejoindre dans ce monde si vibrant.

Ce matin, tes crayons au chocolat écrivent des poèmes d'amour :

« ton cou me donnait faim avec son beau médaillon,
j'aurais voulu marcher sur les dunes couchées de la terre, sans échouer,
être heureuse, dans l'émotion,
le sentiment de plaire et le fruit d'un fruit d'un baiser sous la pluie ».

Dans la confiture de pommes et de fraises,
la maison fait le tour du monde avec ses mains de désir.

Dansons sur les gâteaux, les étoiles immortelles,
l'odeur des fleurs et de l'herbe des prés,
courons sur les rivages, sous la lune à la menthe fraîche,
chantons sur les pages à plumes
pour les embrasser.

Préface « poème », pour dire simplement Bravo et Merci
Clara Regy

”

Dans quelques mois, les travaux de notre future médiathèque vont démarrer et c'est une grande source de contentement. En attendant, la médiathèque poursuit ses activités de prêt de documents ; le fonds se renouvelle régulièrement grâce aux acquisitions et aux ouvrages prêtés par la Médiathèque Départementale.

Cécile Charpentier, la bibliothécaire, intervient dans les quatorze classes de la commune à défaut de pouvoir pour le moment les accueillir en raison des consignes sanitaires. C'est à chaque fois l'occasion d'amener aux élèves une série de livres variés et de proposer une découverte thématique : fantastique, science-fiction, fantaisie pour les plus grands, les quatre éléments pour le cycle 2, découverte de kamishibai (petit théâtre japonais) pour les maternelles... Les plaisirs autour du livre et de la lecture sont nombreux.

Du côté des animations, bien entendu au ralenti, la médiathèque a eu le plaisir de participer aux « Semaines Poétiques Celloises » en proposant sur sa page Facebook des lectures filmées de poèmes des jeunes Cellois et de

Clara Régy. La « Semaine de la Bouquinade » s'est tenue, comme chaque année, en proposant d'arrêter le temps chaque jour entre le 23 et le 30 mars pour 15 à 20 minutes de « lectures plaisir ». Les classes se prêtent avec enthousiasme à cette activité. L'accueil de loisirs a également emprunté des livres pour l'organiser le mercredi après-midi. À la médiathèque, les enfants ont pu coller des cœurs de couleur sur leurs livres préférés afin de les partager

LA MÉDIATHÈQUE

À l'heure où nous écrivons, les médiathèques sont restées parmi les seuls lieux de culture et de loisirs autorisés à ouvrir au public depuis la fin du 2^e confinement. Livres, films et musique sont des alliés précieux par les temps qui courent.

avec les autres.

Cécile et ses bénévoles ont hâte de reprendre les animations collectives en présentiel et elles ne manqueront pas de vous en informer.



Cécile



Véronique



Danièle



Marie-Christine



Monique

Pour la gestion quotidienne de la médiathèque, et en particulier pour vous accueillir sur les horaires d'ouverture et préparer les livres que vous retrouvez dans nos rayons, Cécile est aidée par quatre bénévoles qui prennent de leur temps pour venir lui prêter main forte. Véronique, bibliothécaire en retraite, a grand plaisir à enregistrer les livres achetés dans le catalogue informatique de la médiathèque.

Danièle, Marie-Christine & Monique vous accueillent régulièrement, enregistrent les prêts et les retours, rangent les documents en rayon, préparent « matériellement » les livres avant leur mise en rayon : pose de charnières, collage des côtes, couverture... Elles se lancent avec entrain dans toutes les activités nécessaires à la vie de la médiathèque. Un grand merci à elles !

un peu de musique avec ... **le Big Band Cellois**

Dix-sept musiciens, une chanteuse, le Big Band Cellois (BBC pour les intimes) existe depuis 2002. Malgré la pandémie et ses contraintes sanitaires, souhaitons-lui une longue vie de swing et de joie.

C'était dans les années 20 ! Le jazz était encore bien jeune. Le premier disque avait été enregistré trois ans plus tôt. Le premier orchestre dirigé par Louis Armstrong enregistrerait son premier disque en 1925 et déjà des musiciens avaient envie de diriger une plus grande formation afin de faire entendre une autre forme du jazz. Il faut citer ce pianiste, créole de la Nouvelle-Orléans, Ferdinand « jelly roll » LaMenthe mais aussi Fletcher Henderson qui en 1924 sera à la tête de son premier Big Band pour animer le Roseland ballroom. Il est un excellent arrangeur mais il fera aussi appel à Benny Carter et à Don Redman. Bientôt le Big Band « classique » comprendra cinq saxophones/clarinettes, trois ou quatre trombones, trois ou quatre trompettes et une section rythmique : piano, basse, batterie et guitare. La Big Band Era est en marche. Pendant cinq années, Duke Ellington fera danser la clientèle du célèbre « Savoy ball room » de Harlem. Mais les temps changent et les salles de bal



perdront de leur attrait. Ce fut un moment difficile pour les Big Band, Basie dû transformer son Big Band en... sextet, mais bientôt un autre public prit le chemin des grandes salles de concerts où se produisaient les Big Band et cette fois pour écouter la musique et non plus pour danser. Cette

époque dure encore.

La preuve, le groupe est toujours là en toute humilité bien sûr mais c'est bien à cette musique qu'il veut participer en apportant son enthousiasme et son bonheur de jouer.

C'est ainsi (avec aussi un brin d'angoisse...) que début 2020, il a enregistré son premier CD sous la direction de deux musiciens professionnels qui le dirigent : Guy Bodet et Pascal Combeau, habitués de la direction d'orchestres et, comme lui, amoureux de cette grande musique. C'est maintenant avec impatience qu'il attend le moment de pouvoir à nouveau jouer en concert et partager avec vous ces moments d'échange et de plaisir. En attendant vous pouvez visiter son site et écouter quelques extraits de leur CD "Blue Skies" dont le bon de commande est en ligne sur : www.bigbandcellois.fr

Les Amis de l'Abbaye



« L'année qui vient de s'écouler a été riche en évènements ». C'est habituellement par cette phrase magique que nous retraçons les évènements culturels, musicaux ou plus généralement festifs, organisés par les Amis de l'Abbaye au cours de l'année précédente. Hélas « un mal qui répand la terreur, mal que le ciel en sa fureur inventa pour punir les crimes de la terre... », on connaît la fable de Jean de la Fontaine et si, aujourd'hui, le corona a remplacé la peste, les conséquences sur la vie des humains se ressemblent : confinement, plus d'embrassades ni de poignées de mains, plus d'auberges pour converser entre amis et plus de spectacles pour égayer les cœurs et nourrir les esprits.

On l'a bien compris l'année 2020 a été une année blanche. Nos espoirs se portent sur l'année 2021 mais la programmation reste encore incertaine. Deux grands concerts : « La Création » de Haydn avec l'ensemble Via Musica est déjà reportée à 2022 et la production de l'opéra « Didon et Enée » de Purcell avec le Chœur de chambre des Deux-Sèvres et l'Académie du Rouergue, reste incertaine.

Des évènements festifs restent programmés : cinéma plein air avec une omelette géante le 3 août, les Journées Européennes du Patrimoine les 18 et 19 septembre avec un concert d'Agnès Peytour (harpe) et la Fleur de Celles le 26 septembre.

Les Amis de l'Abbaye poursuivent leur partenariat avec le festival « Lumières du Baroque » et la Poésie celloise. Des interrogations demeurent pour un concert avec l'ensemble « Clément Janequin » de Poitiers et la bourse aux livres. Encore une année pleine d'incertitudes mais vivre sans espoir serait cesser de vivre.

LA SAISON ESTIVALE VA DÉBUTER

Offrez-vous des moments de partage !

AGENDA 2021

LES EXPOSITIONS À L'ABBAYE ROYALE

Du 1^{er} au 25 juin

Anne Rizzolo & Olivia Oudart

Du 28 juin au 25 juillet

Patrick Rijks

Du 26 juillet au 5 septembre

Michel Skupien

Du 6 septembre au 3 octobre

Tandy Pengelly

NOS ANIMATIONS

JUIN

11 juin - 18 h 30

Rencontre lecture avec Clara Regy
Salle Robert Dalban

17 juin - 20 h 30

Spectacle poétique musique et chant TADAM
Salle Robert Dalban

21 juin - 18 h 30 à 22 h 30

Fête de la musique

Quartier de la gare, Place des époux Laurant
et Place de l'Aumônerie

JULIET

3 juillet - 20 h 30

Concert - La Maîtrise Notre-Dame de Paris
Les Estivales d'ArtenetrA
Abbatiale

8 & 10 juillet - 16 h à 18 h 30

Master classes de l'Académie Corps & Voix
Abbaye Royale

11 juillet - 20h30

Concert des stagiaires de l'Académie Corps & Voix
Abbaye Royale

13 juillet

Feu d'artifice
Abbaye Royale

14 juillet - 9 h 30

Animations et pique-nique (apportez votre repas. Seul l'apéritif, la boisson, le pain, le fromage et le dessert sont fournis par la commune)
Montigné

Du 16 au 18 juillet

Festival du Souffle

Abbatiale, Abbaye Royale & salle Robert Dalban

Du 20 juillet au 8 août

Les Estivales d'ArtenetrA

Abbatiale, Abbaye Royale, salle Robert Dalban & Melle

AOÛT

3 août

Omelette géante et cinéma en plein air
Abbaye Royale

18 & 20 août - 16 h à 18 h 30

Master classes de l'Académie Corps & Voix
Abbaye Royale

21 août - 20 h 30

Concert des stagiaires de l'Académie Corps & Voix
Abbaye Royale

Du 23 au 27 août

Festival Lumières du Baroque Mensa Sonora
Abbaye Royale, Abbatiale & salle Robert Dalban

SEPTEMBRE

6 & 7 septembre

Tour de France des motos anciennes
Abbaye Royale

11 & 12 septembre

Pèlerinage la Septembrèche

18 & 19 septembre - 10 h 30 à 17 h 30

Journées Européennes du Patrimoine

26 septembre - 10 h à 18 h

La Fleur de Celles
Abbaye Royale

Programme détaillé
dans notre guide de
l'été



NOS MAIRIES

Mairie principale Celles-sur-Belle

1 avenue de Limoges 79370 Celles-sur-Belle
05 49 79 80 17
mairie-cellessurbelle@wanadoo.fr
www.ville-celles-sur-belle.com

Ouverture au public

Lundi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Mardi : de 13 h 30 à 17 h
Mercredi : de 8 h 30 à 16 h 30
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mairie de Montigné

Rue de l'Eglise 79370 Montigné
05 49 79 82 29
mairie-montigne@orange.fr

Ouverture au public

Mercredi : de 13 h 30 à 15 h 30

SERVICES

Service Technique Municipal

Chemin de la Vée 79370 Celles-sur-Belle
05 49 35 80 16
stcelles@orange.fr

Résidence "Les Chanterelles"

EHPAD de Celles-Sur-Belle
7 Rue du Treuil 79370 Celles-sur-Belle
05 49 79 80 39
accueil@ehpadchanterelles.fr

Abbaye Royale Celles-sur-Belle

12 rue des Halles 79370 Celles-sur-Belle
Accueil : 05 49 32 92 28
Conservation du patrimoine : 05 49 32 14 99
abbayeroyalecellessurbelle@orange.fr
www.abbaye-royale-celles.com
www.musee-motos-cellessurbelle.fr

Ouverture au public du 25 mai au 14 juin

Les mardis, mercredis et vendredis
de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30

Ouverture au public du 15 juin au 15 septembre

Du lundi au dimanche
de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

Mairie de Verrines-sous-Celles

2 rue de la Cure 79370 Verrines-sous-Celles
05 49 79 70 69
mairie.verrinessouscelles@orange.fr

Ouverture au public

Mercredi : de 16 h à 18 h

Mairie de Saint-Médard

1 place du Platane Sainte Rue 79370 Saint-Médard
mairie-stmedard79@orange.fr
05 49 07 10 55

Ouverture au public

Mercredi : de 11 h à 12 h

Médiathèque

7 rue de l'Ancienne Mairie 79370 Celles-sur-Belle
05 49 79 88 33
bibliotheque.cellessurbelle@orange.fr

Ouverture au public

Mardi : de 15 h à 18 h 30
Mercredi : de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h
Vendredi : de 15 h à 18 h 30
Samedi : de 10 h à 12 h 30

Communauté de communes Mellois en Poitou

Siège administratif :
Les Arcades
2, place de Strasbourg 79500 Melle
05 49 29 02 90
accueil@melloisenpoitou.fr

Ouverture au public

Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

